cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mathieu Monty
https://www.cadre21.org/membres/13008ee147487d3d1bf23825

Date d'obtention : 2021-11-15 20:31:49

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Cueillette de données
Analyse
Action
Toujours suivre le protocole Sexto lorsque celà s'applique

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est importante d'obtenir l'information juste et de valider ses informations avec l'aide du protocole Sexto

Il faut agir le plus efficacement et rapidement possible afin d'éviter la propagation des images

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Lors de la prise d'information. il sera important de ne pas regarder les images concernées car celà constitu une infraction au sens sens de la loi